

→ CONFÉRENCE ENVIRONNEMENTALE

Pour une transition écologique financièrement soutenable



Le maintien d'une péréquation tarifaire nationale de l'énergie constitue un élément fort de solidarité entre les territoires

La Conférence environnementale vient de s'achever. L'AMF y a participé activement et sera, dans le cadre des travaux qui en découleront, un partenaire de l'État constructif mais exigeant. Ce processus devra prendre en compte le contexte financier de plus en plus contraint des collectivités locales et s'attacher à trouver les moyens de mettre en œuvre sereinement, et dans la durée, des objectifs ambitieux mais réalistes et porteurs de développement local.

Les maires de France sont très engagés au quotidien dans la pré-

servation de l'environnement et souscrivent à l'avis exprimé par le Premier ministre selon lequel « l'écologie n'est pas un frein mais un puissant levier de croissance ».

Le Premier ministre a annoncé, à l'issue de la Conférence, la définition de moyens importants pour accompagner la rénovation énergétique des bâtiments et la mise en place de soutiens pérennes aux différentes filières d'énergies

renouvelables. Ceci répond à des demandes fortes de l'AMF. Il conviendra cependant que ces mesures accompagnent également les projets portés par les collectivités, quelle que soit leur ampleur, et garantissent réellement des retombées économiques et sociales locales, en particulier en termes d'emploi.

La mise en place d'une tarification progressive de l'électricité et du gaz mais aussi plus largement de l'eau pose la question du périmètre approprié pour l'exercice de la solidarité. Cette solidarité doit-elle s'exercer au niveau des seuls abonnés des services publics ou au niveau des contribuables ? Nous devons en débattre.

Les maires souhaitent que les territoires aient des possibilités d'action renforcées en matière d'énergie mais le maintien d'une péréquation tarifaire nationale de l'énergie constitue un élément fort de solidarité entre les territoires urbains, ruraux et d'Outre-mer.

Ces questions sont essentielles. Elles sont au cœur du débat national sur la transition énergétique qui s'ouvrira dans les prochaines semaines et méritent d'être débattues de manière approfondie. Un atelier leur sera donc consacré lors de notre prochain Congrès.

Soyez assurés enfin que, dans le cadre des autres travaux à venir, je réaffirmerai notre engagement en faveur de l'environnement mais aussi notre attachement au principe de subsidiarité et à l'absence de toute forme de tutelle entre les différents niveaux de collectivités.